

SUD

SYNDICAT PTT
d'Ille et Vilaine
16 rue des Frères Moine
BP 90267
35202 RENNES Cédex 02

Mail: sudptt@wanadoo.fr
Fax : 02 99 53 77 51
Tel : 02 99 50 61 51

DISTRIBUTION du COURRIER : PILOTAGE INCONTROLÉ !

De plus en plus, les facteurs se font interpellés par leurs « clients » qui leur demandent pourquoi le facteur ne passe pas tous les jours leur distribuer le courrier. Ils se sentent grugés, et ils ont raison !

Une explication s'impose d'autant que ce système va se généraliser à partir de 2018. Les patrons de La Poste appellent cela, la « distribution pilotée ».

Drôle de pilotage !

Le réseau d'acheminement est constitué de 27 Plates formes industrielles courrier (ex-centres de tri) et de 2600 PDC (plates formes de distribution de courrier). Le but de la « distribution pilotée » est de retenir dans les PIC le courrier de plusieurs tournées et de ne les mettre en distribution que lorsque la direction estime que le volume est suffisant pour que cela soit rentable. Dans leur grande mansuétude, les champions du pilotage affirment qu'ils ne retiendront pas le courrier plus de 3 jours.

Sur les 1000 boîtes à lettres d'une tournée, certaines ont du courrier tous les jours, d'autres pas... C'est ce que les patrons de La Poste appellent le « taux de visite ». Et à partir des programmes des machines de « tri des tournées de facteurs » (TTF, il y en a 9 sur la PIC de Rennes Armorique), les dirigeants de La Poste séparent en deux les points de distribution : ceux « *massivement visités* » ceux « *peu visités* ».

Ainsi supposons que sur 1000 boîtes à lettres, 600 boîtes reçoivent une lettre tous les jours et que 400 n'en reçoivent que quelques jours par semaine. Le volume de lettres destinées aux 400 boîtes sera stocké à la PIC jusqu'à temps que le volume soit suffisant pour que ce soit « rentable ». Les lettres ne seront débloquées et envoyées aux facteurs pour la mise en distribution qu'une ou deux fois par semaine. Ceci concerne le courrier vitesse normale « petit format » et « grand format » ainsi que des produits non urgents (imprimés avec adresse).

Pourquoi est-ce une escroquerie ?

Jusqu'à présent, c'est l'expéditeur qui choisissait la rapidité de traitement et de distribution au moment de l'affranchissement. Et bien maintenant, l'expéditeur aura beau avoir affranchi une lettre à 0,85 euros, ce sera en fonction du taux de visite du destinataire que la lettre sera distribuée en J+1 ou J+4, voire plus !! Si ce n'est pas de l'escroquerie, on ne sait pas ce que c'est !

L'expérience est menée en toute discrétion sur plusieurs PIC (Lorraine, Lognes) mais aussi sur la PIC de Rennes Armorique et concerne la distribution de 108 bureaux dont 40 dans le Morbihan (bureau test Ploemeur), 2 en Ille et Vilaine, 1 dans le Finistère. En 2018, ce sera la totalité des 2600 centres de distribution de l'hexagone qui subira le retard programmé de distribution.

Contrairement à ce que l'on croit et contrairement aux obligations de service universel, les dirigeants de La Poste ne vont donc plus distribuer le courrier au moins une fois par jour à chaque foyer !

Ce qui est particulièrement inadmissible.

Quel est le but ? Supprimer au moins 10 à 15% des positions et des tournées de facteurs....

Le syndicat SUD avait mis en garde les usagers et les postiers :

Quand on donne les clés de La Poste à des affairistes, le service public n'est plus assuré !

Quels affairistes ? Philippe Wahl président de La Poste a trempé dans la faillite de la banque RBS en 2007 et Philippe Dorge a été responsable de la liquidation de l'usine d'Aulnay sous Bois quand il était DRH à PSA en 2014.

Pour SUD, une seule solution : qu'ils dégagent !!!